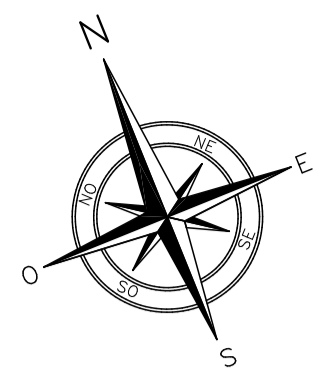


D1904m5



D1904n

Remarque : La limite de propriété concernant le périmètre des parcelles reprises dans ce mesurage fera l'objet d'une délimitation contradictoire ultérieurement.

Coordonnées LAMBERT 72

N°	X	Y	Information
A	226643.356	104797.215	nouvelle limite
B	226654.373	104802.559	nouvelle limite
C	226665.897	104776.689	nouvelle limite
D	226672.532	104764.491	nouvelle borne
E	226661.039	104758.458	clôture béton
F	226658.399	104764.215	clôture béton
G	226653.889	104773.976	clôture béton
H	226651.409	104779.406	clôture béton
I	226646.062	104791.238	clôture béton
J	226672.674	104764.566	muret
K	226682.538	104772.282	muret
L	226681.607	104774.266	bâtiment
M	226679.188	104779.351	bâtiment
N	226677.783	104782.305	bâtiment
O	226675.395	104787.411	bâtiment
P	226675.245	104787.340	bâtiment
Q	226668.640	104801.070	clôture béton
R	226666.052	104806.493	clôture béton
S	226660.854	104818.150	clôture béton
T	226652.344	104836.898	clôture béton
U	226639.225	104865.581	clôture béton
V	226637.134	104870.215	non matérialisée
W	226615.974	104861.836	non matérialisée
X	226619.781	104857.672	non matérialisée
Y	226616.252	104856.865	clôture béton
Z	226621.512	104845.454	clôture béton
A1	226627.895	104831.385	clôture béton
A2	226635.548	104814.475	clôture béton

**LEGENDE**

- Arbre
- Nouvelle borne
- Limite cadastrale
- Clôture barbelées
- Division
- Haie existante
- Voirie
- Filet d'eau
- Clôture béton
- Bâtiment existant
- Lot A, 1893 D pie, 1904 F 5, 1904 Z 4, 1904 Y 4
- Lot B 1893 D pie

PROCES-VERBAL DE MESURAGE D'UNE PARTIE DE PARCELLE

L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre  
Je soussigné Denis BONJEAN, Géomètre-Expert, assermenté près le Tribunal de 1ère Instance de MARCHE-EN-FAMENNE, inscrit au Tableau du Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO 081081 et dont les bureaux sont établis à 6990 - HOTTON - Rue des Vergers, 26 - Gsm : 0486/134 183 - Fax : 084/45 64 90 Mail : info@denisbonjean.be

Agissant à la requête de:  
**6990 - HOTTON**  
Propriétaire d'un bien sis à 6990 - HOTTON - Rue de la Chapelle, 12  
Bien cadastré ou l'ayant été : 1/HOTTON - D - 1893 D ; 1904 Y 4 ; 1904 Z 4 & 1904 F 5

Déclare m'être rendu sur les parcelles précitées en date du 6 décembre 2024 afin d'établir le plan de division en 2 lots.  
Le lot A, propriété de , destiné à la vente, est repris au plan ci-joint sous liseré rose et à une contenance de 22 a 07 ca.  
Le lot B, propriété de , destiné à la vente, est repris au plan ci-joint sous liseré jaune et à une contenance de 5 a 20 ca.

La nouvelle limite de propriété de la division se faisant par les points A; B; C & D dont les coordonnées et descriptions sont reprises au plan annexé et dressé suivant situation cadastrale, corroborée par la situation des lieux.

Les biens issus de la division supporteront toutes les servitudes en découlant.  
Les limites et superficies issues du mesurage sont reprises sur le plan de mesurage annexé qui sera joint à un acte.

Les parties signent ci-dessous pour accord sur la division, acceptent les limites ainsi fixées et s'en interdisent toute réclamation ultérieure.

Dressé en mes bureaux à la date que susmentionnée en six exemplaires, deux étant destinés à l'enregistrement pour valoir ce que de droit.

*Denis Bonjean*

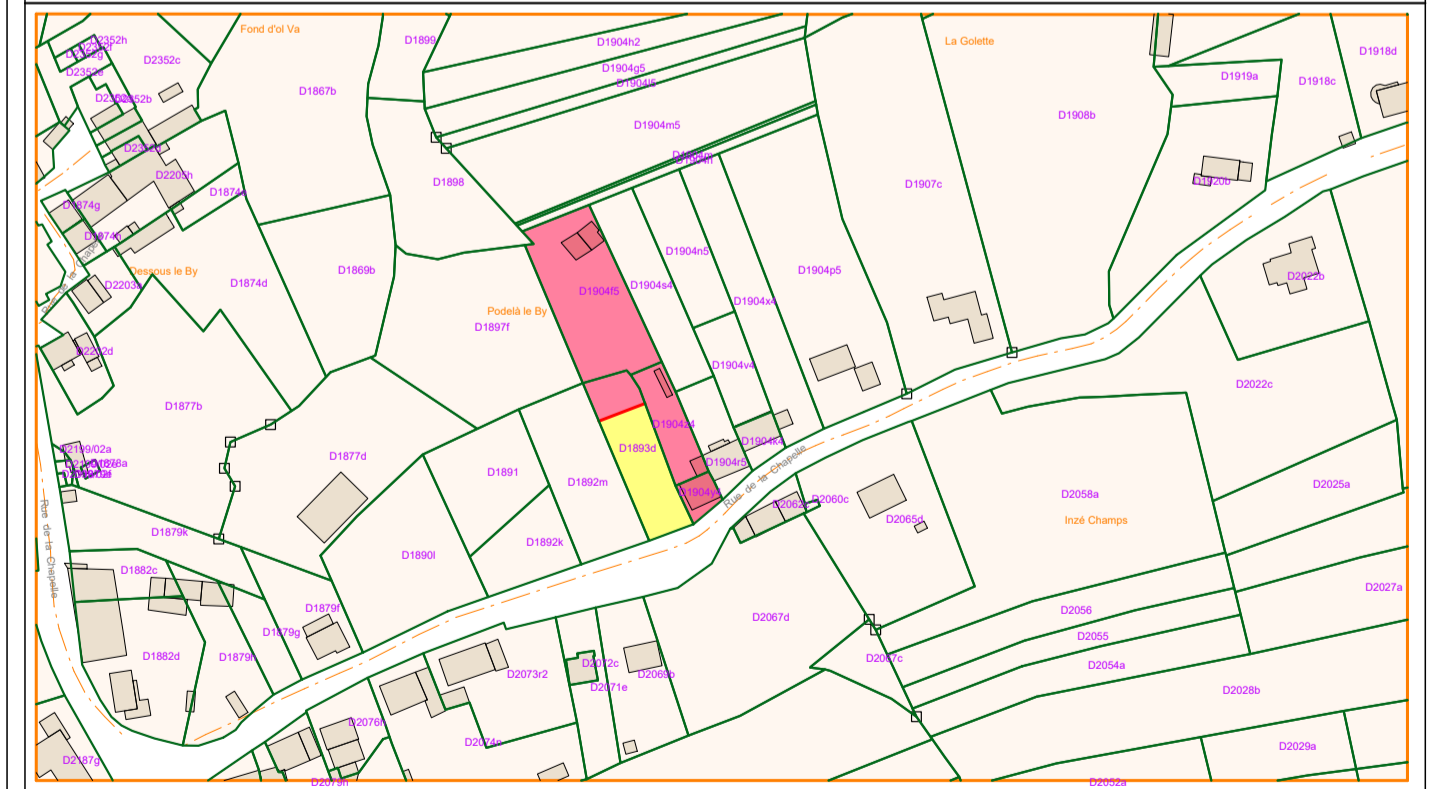
Denis BONJEAN  
Géomètre - Expert

**Lot A**  
1893 D pie (293 m²)  
1904 Z 4 (405 m²)  
1904 Y 4 (152 m²)  
1904 F 5 (1357 m²)  
22 a 07 ca  
Propriété de Succession MATHIEU  
Lot destiné à la vente

**Lot B**  
1893 D pie (520 m²)  
5 a 20 ca  
Propriété de Succession MATHIEU  
Lot destiné à la vente

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
COMMUNE DE HOTTON

PLAN DE MESURAGE ET DE DIVISION  
d'une parcelle cadastrée ou l'ayant été :  
1ère div./HOTTON - Section D  
1904 Y 4 ; 1904 Z 4 ; 1904 F 5 & 1893 D



© Les données cadastrales 01.01.2023 de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale  
Modification :  
PRECAD : Le plan est enregistré dans la base de données des plans de délimitation sous le numéro de référence : ...

**Denis Bonjean** SRL

Rue des Vergers, 26  
6990 - HOTTON  
GSM : 0486/134.183  
Tél. : 084/45.64.90  
info@denisbonjean.be

Levé et dressé par : Denis BONJEAN - Géomètre-Expert  
Assermenté en vertu de la loi du 15 Mars 1825 et inscrit au Tableau du Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO081081